



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 980 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens de Saint-Bruno-de-Montarville et ses environs.

Il n'y a pas de faits invoqués.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à la Ville de :

- racheter le boisé des Hirondelles grâce à des subventions disponibles auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), secteur Montérégie;
- conserver le boisé des Hirondelles dans son état actuel afin qu'il devienne zone tampon entre le parc national du Mont-Saint-Bruno et le secteur résidentiel et ainsi préserver le milieu naturel de plus de 11 espèces fauniques vulnérables ou menacées dont la rainette faux-grillon de l'Ouest, ainsi que 4 espèce végétales fragiles;
- adhérer au Couloir forestier montréalais et demander à Nature-Action de gérer le boisé.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Bertrand St-Arnaud, Chambly

8-6-11

Date